

Déclaration à joindre à l'inaccessible registre vit
"de consultation" (!) pour la "renovation du Centre
ville" - ce 2 Avril 2019

- ① Assez d'inepties et de mensonges -
Que l'on demolisse la Poste, c'est un
projet onéreux et peu utile, mais enfin
si ça conforte l'acharnement bétonnier de
nos exilés, passons, Mais zut à la "salle
culturelle".
- ② En revanche, la destruction du Square
Salvador Allende est une imbécile triple
mauvaise action =

Ⓐ en faisant disparaître un ensemble
de francs arbres et buissons plus utiles
que jamais avec nos étés devenus
caniculaires

Ⓑ en le remplaçant par un "ghetto
dore" luxueux fermé au public,
(voir la superbe fille !!!)

Ⓒ en supprimant un lieu de mémoire
dedié au héros républicain Salvador
Allende

Bravo! Ça, c'est de l'efficacité!

- ③ Le pharaonique projet "Locarno"
ne vaut pas mieux -

Arrivé: 2019.003683	L'HAY-LES-ROSES
Réclamation concernant "la rénovation du centre	
Reçu: 03/05/2019	
Rep: 02/06/2019	
DGS/PDU	
CAB/RP	

② Là encore, destruction du square
Léon Jouhaux, refuse des retraites
petanquistes, et seule fontaine de la
ville ! Tout le monde ne passe pas l'été
dans des stations touristiques, surtout
le troisième âge conduit à l'Hay par ses
moyens limités -

③ Evidemment, belle occasion de
supprimer toute mention de Léon Jouhaux,
heros républicain, comme par hasard m.

④ Défigurer cette place par une halle
Baltard, démessurée, alors qu'il
suffit de reconstruire un discret (si possible)
marché sur la moitié du marché actuel,
largement suffisant, et laissant tout
le reste à un éventuel bâtiment de
logement -

⑤ Toutefois, il n'est venu aucun compte
de la saturation actuelle des écoles (en
particulier le Centre !)

DRS, J, et M, COUOTARD (retraites)
L'HAY les Roses -



R.E.N.A.R.D.

Rassemblement pour l'Étude de la Nature et l'Aménagement de Roissy-en-Brie et son District
Association loi 1901 créée le 24 novembre 1978, siège en Mairie 77680 Roissy-en-Brie
Agréée de Jeunesse et d'Éducation Populaire sous le n° 77 JEP 03 302 R 8
Agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement
Habilité à prendre par au débat sur l'environnement pour la Région de Paris dans le cadre d'instances consultatives (article L.141-3 du Code de l'Environnement)

v. réf. :
n. réf. : J:\RENARD\l'Hay les
roses\ProspectionNaturalistesL'HayLesRoses.doc

Des vallées de la Marne et de l'Yerres, depuis la frange de l'Essonne, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis jusqu'à la vallée du Grand-Morin
Animations et sorties nature pour les écoles et tous publics – études et interventions dans les choix des environnements naturels et urbains

Prospections naturalistes à l'Hay-les-Roses, rue des Tournelles, avril 2019

1. Description générale du site



Vues générales de la zone d'étude.

La zone d'étude est constituée d'un square arboré, d'un parking et d'une propriété privée dans laquelle se trouve une ancienne maison. Des constructions mobiles (manèges) sont également présentes sur site.

Un projet d'aménagement est prévu sur la zone d'étude. Cette dernière a déterminé que le site présentait peu d'intérêt écologique.

Or, il se situe contre la Roseraie du Val-de-Marne – site inscrit à l'inventaire des monuments historiques, ainsi que le parc de la Roseraie. La faune présente dans le parc, notamment les oiseaux ou les petits mammifères (écureuils, hérissons...) se déplacent du parc vers la zone d'étude. Certaines de ses espèces protégées, comme les chauves-souris, les Hérissons d'Europe (*Erinaceus europaeus*) ou les Ecureuils roux (*Sciurus vulgaris*), ont été observés par des riverains dans le square.

Des espèces d'oiseaux protégés ont été également observées. Une liste sera prochainement envoyée à la commune.

2. La flore

La plupart de la végétation arbustive et arborée développée sur le site est constituée d'espèces horticoles plantées.

Si les arbustes présentent un intérêt limité dans le domaine de la biodiversité, Certains arbres méritent de l'attention de par leur taille et leur rôle écologique.

Le marronnier notamment présente des cavités. Elles accueillent potentiellement des chiroptères ou des oiseaux cavernicoles (chouettes, sitelles, pics ...).



Alignement de Platanes et cavités pouvant accueillir la faune, rue des Tournelles

Les alignements de Platanes constituent un corridor écologique, un écrin de verdure permettant l'insertion de la faune dans le cœur urbain. Certains d'entre eux possèdent également des cavités. Des vieux arbres aux allures intéressantes sont également présents dans le jardin privé de la rue des Tournelles.

La strate herbacée présente les caractéristiques d'une pelouse régulièrement tondue.



Le jardin privé est la zone la plus « sauvage » du site. Elle ne semble pas avoir fait l'objet de gestion importante. Il n'a pas été possible d'y faire un inventaire exhaustif mais des arbres remarquables y ont été observés ainsi qu'une végétation herbacée importante. Des espèces horticoles s'y mélangent avec des espèces spontanées.

Végétation dans le jardin de la maison d'Architecte, rue des Tournelles.

Un inventaire complet des arbres et de leur qualité écologique est en cours de rédaction et permet de sélectionner les individus qu'il conviendrait de préserver. En effet, il faut mieux préserver les arbres déjà présents et présentant un intérêt écologique important plutôt que de les remplacer par de jeunes individus, présentant sur le court terme peu de niches écologiques (cavités, lierre, ...).

Une analyse plus précise de la flore est également prévue.

3. Les chiroptères

Des inventaires chiroptères sont en cours afin de déterminer les espèces présentes sur le site. Des points d'écoute sont réalisés sur le site de manière à échantillonner les différents habitats présents.



La manipulation des chiroptères est interdite car ce sont des animaux protégés. Ils sont contactés à l'aide d'un appareil spécifique, l'ANNABAT walkabout, qui capte les ultrasons produit par les animaux lors de leurs déplacements et les transmet en enregistrement audible et en graphique.

L'ANNABAT walkabout, matériel permettant d'inventorier les chiroptères.

Les habitats favorables à la présence de chiroptères sont présents sur le site : les arbres à cavité et la maison d'architecte – comme l'atteste une plaque sur la maison – rue des Tournelles.



Maison d'architectes rue des Tournelles. Elle offre des habitats intéressants pour les Lézards et les chiroptères.

4. Les murs, habitats favorables au Lézard des Murailles (*Podarcis muralis*)

Le mur séparant le parking rue des Tournelles de la Roseraie ainsi que ceux de la maison d'Architecte rue des Tournelles peuvent accueillir des Lézard des Murailles (*Podarcis muralis*), espèce protégée et rencontrée souvent en ville.

Il n'a pas été observé lors de nos passages. Il conviendrait d'y retourner un jour où la météo sera plus favorable (soleil, températures plus élevées) en été, période où il est plus aisé de les observer.

5. Conclusion

La zone d'étude présente des conditions idéales à la présence d'espèces protégées sur le site. Certaines ont d'ailleurs été observées par les riverains, notamment des mammifères (Hérissons, chiroptères, ...) et des oiseaux.

Les habitats présents dans la zone d'étude présentent un potentiel d'accueil important, notamment la maison d'architecte rue des Tournelles pour les chiroptères et les Lézards ainsi que les alignements d'arbres pour les chiroptères. Le cadre est aussi favorable à l'avifaune.

Ces habitats représentent une extension du parc départemental de la Roseraie et permet l'insertion de la biodiversité dans le cœur urbain.

Ils doivent donc être pris en compte dans le projet d'aménagement afin d'être préserver, restaurer et renforcer.